

Laurence Fontaine

*Assistance et solidarité en Europe, XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle*

Pour introduire cette semaine, je voudrais partir des pauvres et de la pauvreté puisque les institutions qui vont nous intéresser leur sont destinées. D'abord, qui étaient – ils ? Comment étaient – ils définis et comment eux – mêmes se percevaient – ils ? Les significations du mot pauvre et les catégories sociales qu'il recouvre ont conservé une remarquable permanence entre XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Au moyen âge, les textes littéraires, comme les prédicateurs, les chroniqueurs ou le langage administratif l'ont usuellement réservé aux hommes qui vivent de leur travail. Le sens du mot n'est pas seulement économique : le pauvre, explique Michel Mollat, est celui qui souffre, qui est dans le malheur<sup>1</sup>. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le dictionnaire de Furetière définit la pauvreté comme le « manque de bien, de fortune »<sup>2</sup> et toutes les définitions des hommes politiques de l'époque avec, en particulier, la célèbre analyse de Vauban, – *Projet d'une dixme royale* – , de 1707, insistent sur le fait que le pauvre est celui qui, ne possédant que son travail, est susceptible de le devenir si, pour une quelconque raison, il ne peut plus travailler. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1788, Condorcet ne dit pas autre chose en définissant le pauvre comme « celui qui ne possède ni biens ni mobilier [et qui] est destiné à tomber dans la misère au moindre accident »<sup>3</sup>. Ces définitions savantes rencontrent celles des pauvres eux – mêmes : les habitants de la Rome du XVII<sup>e</sup> siècle se disent pauvres quand ils n'ont que leur travail pour subsister<sup>4</sup>. D'ailleurs, l'époque moderne utilise d'autres termes, ceux d'indigent ou de mendiant, pour désigner ceux qui sont tombés dans la pauvreté<sup>5</sup>. De fait, une frontière sociale aussi forte que celle qui sépare les deux premiers ordres du tiers état passe entre le pauvre et le vagabond<sup>6</sup>. Au moyen âge,

---

<sup>1</sup> Il est question de « povres gens mécaniques et de labeur », de « povres gens de faim et de pouvreté », « povres et piteables personnes » ; M. MOLLAT, *Les Pauvres au Moyen Age*, Paris 1978 (Hachette), pp. 311-312.

<sup>2</sup> A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, La Haye-Rotterdam 1690.

<sup>3</sup> CONDORCET, *Sur les assemblées provinciales*, 1788, p. 453, cité par O. HUFTON, *The Poor of Eighteenth-Century France 1750-1789*, Oxford 1974 (Oxford University Press), p. 19.

<sup>4</sup> R. AGO, *Economia Barocca. Mercato e istituzioni nella Roma del Seicento*, Rome 1998 (Donzelli), pp. 82-89.

<sup>5</sup> J.-P. GUTTON, *La Société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon (1534-1789)*, Paris 1971, pp. 8-10.

<sup>6</sup> M. MOLLAT, *Les Pauvres*, cit., p. 299. Pour Jean-Pierre Gutton et Robert Castel, les définitions du vagabond se mettent plus tardivement en place. Le terme de vagabond se définit progressivement entre XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : de celui qui erre sans domicile, on passe en 1666 à celui qui non seulement est pauvre (ni métier, ni biens pour subsister) mais qui en outre est « sans aveu » (J.-P.

on tolérait le mendiant et on haïssait le vagabond. Le vagabond est le « sans aveu », celui qui n'a personne pour témoigner en sa faveur, celui qui n'a aucune attache sociale, car il faut avoir quelqu'un qui réponde de vous pour exister socialement. N'être reconnu par personne, ne pouvoir s'avouer lié à personne est le signe absolu de l'isolement et de la mise à l'écart. D'ailleurs, les villes rejettent, quand les crises de subsistances sont rudes, ces pauvres dont personne ne peut répondre comme les étrangers et les mendiants<sup>7</sup> et ceux qui migrent d'une ville à l'autre savent, ou découvrent vite, qu'il leur faudra faire état de recommandations, comme en témoigne la lettre qu'une domestique grenobloise, qui a quitté Lyon pour retourner à Grenoble, adresse à une compatriote blanchisseuse installée à Lyon. Elle lui demande de trouver son ancienne patronne et de la supplier de lui « faire un certificat de service et de fidélité » car elle ne peut avoir la place qu'on lui a fait espérer parce qu'il y a personne dans la ville qui puisse répondre d'elle<sup>8</sup>.

La pauvreté est donc un processus potentiel avant d'être un état. Elle est un risque qui peut mener à l'exclusion sociale. Pour la comprendre, il faut alors non seulement étudier les mécanismes d'appauvrissement, mais aussi ce que les individus peuvent faire pour minimiser les risques, pour freiner et retarder la dégradation de leurs conditions dans les périodes de crise. Les historiens ne s'y sont pas trompés, mais, curieusement, ils se sont rarement intéressés aux moyens qui permettent aux individus de résister.

Entrons brièvement dans ce que dit l'historiographie de la pauvreté pour voir les questions qui ont été posées et les points de vue adoptés. Les historiens ont défini trois types de pauvres : les pauvres « structurels » qui sont surtout des infirmes et des vieillards ainsi que des orphelins et les pauvres « conjoncturels » qui sont tous ceux – artisans, petits marchands, ouvriers non qualifiés, manouvriers – qu'une crise prive de toutes ressources<sup>9</sup> et enfin, ceux que l'époque appelait déjà les pauvres honteux puisqu'ils appartiennent aux groupes sociaux qui normalement échappent au besoin : nobles, magistrats etc et auxquels la naissance et l'éducation interdisait la ressource des travaux manuels<sup>10</sup>. Tout au long de l'ancien régime, la typologie reste la même : les pauvres se recrutent dans les mêmes groupes sociaux, chez les travailleurs les moins spécialisés<sup>11</sup>.

Pour éviter de rigidifier les catégories et mieux capter la fluidité des processus, certains historiens, Bronislav Geremek, Brian Pullan, Stuart Woolf<sup>12</sup> ont préféré

---

GUTTON, *La Société*, cit., pp. 9-13). Voir aussi R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris 1995 (Fayard), pp. 90-97.

<sup>7</sup> G. ALFANI, *The Famine of the 1590s in Northern Italy. An Analysis of the Greatest « System Shock » of Sixteenth Century*, dans « Histoire et Mesure », XXVI, 2011, n. 1, pp. 17-50, 31.

<sup>8</sup> J.-P. GUTTON, *La Société*, cit., p. 82.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 50-53.

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 23-24.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>12</sup> B. GEREMEK, *Il pauperismo nell'età preindustriale (sec. XIV-XVIII)*, dans *Storia d'Italia*, V (I documenti), Turin 1973, pp. 667-698; B. PULLAN, *Poveri, mendicanti e vagabondi (secoli XIV-XVII)*, dans *Storia d'Italia. Annali I, Dal feudalismo al capitalismo*, Turin 1978, pp. 988-997; S. WOOLF, *The Poor in Western Europe in the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Londres 1986 (Methuen).

tracer des cercles de pauvreté. Ils ont placé au centre, le pauvre structurel, incapable de gagner sa vie en raison de son âge, de ses maladies ou de ses handicaps physiques. Ils seraient entre 4 et 8 % de la population des principales villes européennes entre XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Un second cercle engloberait les pauvres « conjoncturels », ceux qui vivent de maigres salaires et d'emplois instables et qui sont affectés par la première fluctuation du prix du pain. Ils seraient 20 % environ des habitants des villes. Un troisième cercle concernerait les petits artisans, les modestes détaillants, tous ceux qui sont taxés au minimum dans les villes et que les crises économiques de plus grande ampleur ou des difficultés familiales font descendre sous le niveau de subsistance. Avec eux, 50 à 70 % des foyers citadins entrent en pauvreté. Enfin, un dernier cercle inclurait les victimes des grandes crises agricoles, des pestes et des guerres.

Les systèmes de causes sont, eux aussi, conjoncturels et structurels : conjoncturels, les crises économiques, les guerres, les maladies ainsi que les catastrophes naturelles et structurelles, les phases du cycle de vie dont les séquences de fragilité diffèrent selon les sexes, les trajectoires de vie (mariage précoce ou tardif des parents, place de l'individu dans la fratrie etc) ; par exemple, les garçons entre 5 et 14 ans sont plus nombreux que les filles du même âge mais passé 20 ans, ce sont les femmes qui dépassent largement les hommes et les plus de 60 ans sont de loin le groupe proportionnellement le plus représenté<sup>13</sup>. L'économie familiale est une donnée cruciale : les travailleurs gagnant en général assez pour vivre eux – mêmes mais ne pouvant pas assumer, avec leur salaire, beaucoup d'autres personnes ; que la femme ne puisse pas – ou plus – travailler, que des enfants naissent et l'équilibre ressources/capacités alimentaires est alors rompu<sup>14</sup>.

A partir de là, l'historiographie s'est surtout attachée aux manières dont la société traite ses pauvres. La charité privée et les institutions charitables sont les aspects qui ont longtemps reçu le plus d'attention. Plus récemment, les historiens ont travaillé dans une double direction : d'une part, penser le phénomène dans sa dimension politique et suivre l'histoire de la question sociale. Mais ces études concernent avant tout l'époque contemporaine<sup>15</sup> et, de l'autre, adopter une perspective plus dynamique et plus individuelle et ne plus se contenter du point de vue du riche qui fait l'aumône et crée des institutions mais adopter aussi le point de vue du pauvre qui tente de combattre les mécanismes d'appauvrissement.

Dans cette seconde direction, étudier les cycles de vie et les manières dont les pauvres utilisent les institutions et, en particulier, les hôpitaux a d'abord été privilégié<sup>16</sup>, puis complété par une théorie de l'économie des expédients, – *the economy of*

<sup>13</sup> *Poor Women and Children in the European Past*, éd. J. HENDERSON, R. WALL, London 1994 (Routledge), pp. 4-8. Pour Caen et Bayeux, R.M. SCHWARTZ, *Policing the Poor in Eighteenth-Century France*, Chapel Hill-Londres 1988 (The University of North Carolina Press), p. 101.

<sup>14</sup> O. HUFTON, *The Poor*, cit., pp. 12, 37. R.M. SCHWARTZ, *Policing the Poor*, cit., pp. 105-112.

<sup>15</sup> G. PROCACCI, *Gouverner la misère. La question sociale en France (1789-1848)*, Paris 1993 (Seuil). R. CASTEL, *Les métamorphoses*, cit.

<sup>16</sup> *Poor Women and Children*, cit.; D. LOMBARDI, *Povert  maschile, povert  femminile : L'ospedale dei mendicanti nella Firenze dei Medici*, Bulogne 1988 (Il Mulino). S. WOOLF, *The Poor*, cit. ; R. J TTE, *Poverty and Deviance in Early Modern Europe*, Cambridge 1994 (Cambridge University Press). M. CARBONELL I

*makeshift* d'Olwen Hufton – qui insiste sur les stratégies déviantes – vol, contrebande, prostitution, abandon d'enfant, etc., – déployées pour s'en sortir<sup>17</sup>. Aujourd'hui, un intérêt se développe pour comprendre non seulement les aspects criminels, ceux que les archives judiciaires livrent, mais aussi des aspects plus positifs à savoir comment les pauvres développent des stratégies économiques pour prévenir la misère et mobilisent des réseaux sociaux pour lutter contre les logiques de l'appauvrissement<sup>18</sup>. Bien sûr, ces recherches sont difficiles car les sources sont rares qui parlent des pauvres et de leurs manières de vivre.

Quand Beaumarchais fait dire à Figaro qu'il lui a fallu pour survivre « déployer plus de science et de calculs [...] qu'on en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes », il évoque l'expérience quotidienne de tous ceux qui n'ont que leurs bras pour vivre et qui tentent par un travail constant de conjurer le risque de tomber dans la pauvreté qui les menace, eux, qui sont à la merci des mauvaises récoltes, du chômage et de la maladie. Et si les stratégies mises en œuvre sont d'une infinie variété, on peut toutefois les regrouper en trois grands ensembles qui sont : la construction et l'entretien de filets sociaux, la diversification des sources de revenus et l'épargne outre l'utilisation des institutions de charité ; chacun étant modulé en fonction des capacités juridiques, du lieu d'habitation et de la configuration familiale.

La multiplication des sources de revenus est la première stratégie des habitants de l'Europe préindustrielle pour minimiser les risques de tomber dans la pauvreté. Elle joue toujours sur le double registre des activités légales et illégales et sur la possibilité, ou non, que ces activités développent des capacités entrepreneuriales.

Grâce à plusieurs inventaires après – décès de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut suivre comment une famille d'artisans d'une petite ville allemande arrive à multiplier les rentrées d'argent et à en jouer en fonction des crises : à côté du tissage qui occupe toute la famille, le père élève des pigeons puis des canaris, quand la bourgeoisie urbaine s'en entiche, qu'il va périodiquement vendre à la grande ville. A cette entrée dans le marché du luxe, il n'hésite pas à ajouter, dès qu'elle est possible, la location d'une chambre, voire d'un lit, dans la maison familiale. Enfin, il garde un pied dans la culture et loue des petites terres à la ville qu'il cultive pour la consommation familiale<sup>19</sup>.

Ainsi, les familles ont pratiqué des économies d'échelle en louant des lits et en accueillant des étrangers dans leurs logements. Elles ont aussi joué sur leur taille. Dans les régions pauvres, elles avaient l'habitude de se débarrasser des enfants entre 7 et 12 ans quand ils coûtaient cher à nourrir et n'avaient pas encore une force de travail utilisable à offrir. Elles les confiaient à des parents, les envoyaient mendier, les louaient à des entrepreneurs de main d'œuvre infantile, comme les ramoneurs,

---

ESTELLER, *Sobrevivire a Barcelona. Dones, pobresa i assistència al segle XVIII*, Barcelone 1997 (Eumo Editorial).

<sup>17</sup> O. HUFTON, *The Poor*, cit.

<sup>18</sup> *Household Strategies for Survival, 1600-2000 : Fission, Faction and Cooperation*, éd. L. FONTAINE, J. SCHLUMBOHM, Cambridge 2000 (CUP).

<sup>19</sup> D.A. FREY, JR, *Industrious Household : Survival Strategies of Artisans in a Southwest German Town during the Eighteenth and Early Nineteenth Century*, dans « International Review of Social History », 45, 2000, pp. 115-135.

voire les laissaient à l'hôpital – et chaque région avait ses habitudes en matière d'hôpital – sachant qu'ils y seraient recueillis et mis en apprentissage ce qui, tout compte fait, leur ouvrirait un meilleur futur professionnel. Cet éclatement des familles était fréquent mais si les conditions matérielles s'amélioraient, les parents cherchaient alors à retrouver leurs enfants, même si ces derniers n'étaient pas encore en âge d'apporter un revenu.

Ces exemples illustrent la palette que chaque famille cherchait à utiliser et met aussi en relief l'utilisation du marché comme ressource importante dans les stratégies de lutte contre les aléas de l'économie. De fait, les habitants de l'Europe ancienne y entraient très facilement autant comme vendeurs que comme acheteurs. Il peut d'ailleurs seul fonder des stratégies d'avancement. Le problème est que tous n'y ont pas accès faute de capital. Or, la possibilité de se créer un capital de départ, si modeste soit – il, par l'emprunt ou la mise en commun des ressources, nécessite de pouvoir accéder à un surplus à travers le travail salarié, des réseaux sociaux ou déjà d'une entrée dans le marché. Dans l'ancienne Europe, nombre de familles ont mis en commun dots et héritages pour démarrer une petite affaire. La localisation est également importante car les familles qui vivent dans la proximité d'une ville rencontrent plus d'opportunités économiques que celles qui vivent dans des campagnes enclavées.

Les stratégies d'épargne ont été très peu étudiées mais elles étaient très présentes. Elles prenaient trois formes. D'abord l'achat de petits bijoux et d'objets de luxe qui avaient le double avantage de pouvoir être facilement mis en gage si le besoin s'en faisait sentir et de ne pas garder d'argent que des proches auraient pu souhaiter emprunter. L'inscription dans les confraternités et les corporations était également recherchée par tous ceux qui pouvaient y accéder, car ces institutions avaient toutes une volonté d'aider leurs pauvres membres. L'utilisation de ces organisations professionnelles montre d'ailleurs de véritables stratégies de prévoyance comme celle de s'inscrire à plus d'une corporation pour garder une marge de manœuvre et d'emploi quand certains métiers entraient en crise.

Mais l'exclusion des femmes du monde des corporations leur interdit ces solidarités. De fait, les femmes dans ces sociétés patriarcales sont les plus vulnérables – et les plus touchées – car elles ont des capacités d'initiatives économiques particulièrement réduites. Leurs stratégies d'épargne sont également spécifiques et, plus que les autres, elles investissent leurs gains, leur dot et leurs héritages dans le prêt de proximité. C'est pourquoi elles sont de grandes actrices du petit crédit villageois et urbain et les femmes, comme Marguerite Lambert, une blanchisseuse du quai des Célestins à Lyon, qui vit dans une chambre pauvrement meublée (l'inventaire estime son mobilier et ses effets environ 150 livres) mais qui laisse à sa mort des créances pour plus de 2000 livres ne sont pas si rares<sup>20</sup>.

Enfin, l'analyse des créanciers des hôpitaux et des souscripteurs des monts – de – piété atteste de ce que les classes populaires avaient aussi des stratégies de placements financiers. Le recteur de l'hôpital de Marseille le dit explicitement quand il écrit que le plus grand nombre de ces créanciers « sont des gens de travail, artisans, gens de mer, domestiques, petits bourgeois, orphelins, vieillards ; tous sont venus à

<sup>20</sup> J.-P. GUTTON, *La Société*, cit., pp. 82, 63.

l'Hôtel – Dieu comme dans un temple sacré y déposer la sueur d'un long et pénible travail pour en retirer un très modique intérêt qui les aida à sustenter leur famille et à finir leurs jours sans être à charge aux œuvres pies »<sup>21</sup>.

Mais si toute cette science et ces calculs, comme le dit Figaro, ne suffisent pas à apprivoiser les incertitudes du futur, la première demande, dès que la crise familiale ou économique frappe, est toujours de chercher du crédit et des délais de paiements. D'ailleurs, dans l'Europe ancienne, tous les liens sociaux étaient traversés par la dette : il y avait une obligation morale de prêter à ceux auxquels on était lié tant horizontalement que verticalement. Ainsi, la famille était la première sollicitée puis les amis, les employeurs, les élites politiques et enfin on s'adressait aux étrangers et aux professionnels plus ou moins officiels. L'analyse de ces pratiques montre que plus on s'éloignait de la parenté et plus les conditions demandées pour accorder un prêt, ou des délais de paiement, étaient restrictives. Analyser ces crédits met en lumière que deux morales économiques, l'une fondée sur l'économie aristocratique du don et l'autre sur l'économie marchande s'opposaient, même si dans la pratique les contaminations étaient nombreuses<sup>22</sup>.

Rabelais s'en fait l'écho dans le *Tiers Livre*. Dans un dialogue entre Pantagruel et Panurge, il met en scène le crédit et montre qu'il fonctionne tantôt comme protection et tantôt comme agent déstructurant des vies. Panurge commence par faire l'éloge du prêt et de l'emprunt qui, généralisé, permettrait au monde de vivre dans la paix et l'harmonie puisque débiteurs et créanciers auraient besoin l'un de l'autre comme le soleil, la lune et les étoiles ou comme les diverses parties du corps, car le débiteur a besoin du créancier pour obtenir ce qui lui manque et le créancier du débiteur pour recouvrer son argent. Avec ce système, ajoute Panurge, il n'y aurait plus ni guerre, ni usure, ni querelle. Mais Pantagruel refuse d'entendre un discours qui le ferait « entrer en dettes ». Il entreprend de décrire la réalité du crédit avec ses prêteurs d'argent redoutés, où dettes et mensonges vont de pair et conclut qu'il faut de temps en temps prêter, mais peu, et uniquement à celui qui, malgré son travail, n'est parvenu à rien gagner ou qui aurait perdu tout ce qu'il avait par un mauvais coup du sort. Et quand Pantagruel propose de rembourser toutes les dettes de Panurge, l'idée accable ce dernier. Il remercie Pantagruel de ses largesses imméritées, en utilisant la rhétorique du don, mais refuse d'être libéré de ses dettes pour ne pas se retrouver abandonné, sans personne qui désirât sa compagnie et ajoute que son souhait serait de vivre avec des créanciers et une compagnie<sup>23</sup>. Ce dialogue résume bien la double logique du crédit et les engagements moraux qu'il véhicule. L'éloge qu'en fait Panurge dit aussi que crédit et don sont inextricablement mêlés : l'un et

<sup>21</sup> G. VALRAN, *Misère et Charité en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire sociale*, Paris 1899, Genève 1979 (Mégariotis Reprints), p. 205.

<sup>22</sup> L. FONTAINE, *L'économie morale, Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris 2008 (Gallimard), cap. 1-3.

<sup>23</sup> RABELAIS, *Le Tiers Livre*, cap. 9, éd. M. FEZANDAT, Paris 1552, disponible sur [http://un2sg4.unige.ch/athena/rabelais/rab\\_tier.html](http://un2sg4.unige.ch/athena/rabelais/rab_tier.html) chap. 3. Comment Panurge loue les débiteurs & emprunteurs et chap 5, Comment Pantagruel deteste les débiteurs & emprunteurs. Le prêt est bien sûr sans intérêt. Voir N.Z. DAVIS, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris 2003 (Seuil) ; (ed originale the *Gift in Sixteenth-Century France*, 2000), pp. 187-189 pour une analyse de ce passage du point de vue du don.

l'autre créent du lien social. Ainsi, quand Pantagruel propose à Panurge de le libérer de ses dettes, ce dernier refuse tout net et ajoute qu'il rêve au contraire d'avoir une compagne et des créanciers « pour ne pas se retrouver abandonné, sans personne qui désirât sa compagne ». En revanche, Pantagruel se fait le porte – parole de l'autre logique qu'il observe : celle du désir de gain, de profit et de l'individualisme qui se développent.

Les attitudes vis – à – vis de la pauvreté et du crédit sont alors très contrastées selon les groupes sociaux. Les aristocrates sont non seulement de grands bailleurs de fonds pour leurs paysans, mais aussi ceux qui tout au long de l'ancien régime manifestent la plus grande générosité vis – à – vis des pauvres de leur seigneurie. Cette attitude garde quelque chose des contrats anciens où les faibles se plaçaient sous la protection des puissants. En revanche, les relations verticales de travail en ville et à la campagne ont de toutes autres connotations et les solidarités entre marchands ou fabricants et ouvriers sont plus que restreintes. Mais globalement, les liens sociaux étaient relativement efficaces si l'on en juge par le nombre d'hommes et de femmes qui, bien qu'endettés au – delà de la valeur de leurs biens, sont morts dans leurs villages comme l'attestent nombre des études sur les paysanneries d'Europe.

En ville, le crédit est omniprésent dans le commerce alimentaire et il est le premier amortisseur des crises. A côté de lui, les parents, les amis et les fournisseurs de travail sont sollicités mais ils ne répondent pas forcément présent et le petit peuple des villes doit régulièrement faire appel à la finance informelle. Dans un monde où l'intérêt reste un interdit, il est impossible de réguler le marché de l'argent et toutes les circulations monétaires sont vite usuraires. Quand les sources sont suffisamment riches pour permettre d'approcher l'économie financière souterraine, comme, par exemple, à Paris pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, on se rend compte qu'elle fait vivre une cascade d'intermédiaires car les marchands qui cachent leur intense activité d'usurier derrière un commerce de bijouterie ou de friperie, pour le plus grand nombre, s'appuient sur une foule de courtiers et de courtières car les femmes du menu peuple, qui vivent au plus près des familles, sont très présentes dans ces circulations.

Parce qu'elles ne sont pas régulées, elles permettent toutes les tromperies et regarder la délinquance financière montre que les intermédiaires demandent beaucoup et prêtent peu, n'hésitent pas à prendre des intérêts exorbitants, à vendre les gages, voire à les faire fructifier en en louant l'usage à d'autres. Voici quelques exemples pris dans les archives de la Bastille à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : la femme d'un bourgeois de Paris a emprunté 25 livres pour un mois avec intérêt payé d'avance en laissant une robe de satin doublée de taffetas flambé qui vaut 150 livres ; une autre femme prête 36 livres sur deux robes de soie et trois jupons qui en valent 150 et elle retient en outre 3 livres 12 sols par mois d'intérêt ; une troisième a vendu le manteau et le jupon de la boulangère qu'elle avait acceptés en gage pour lui prêter 22 livres et le dernier exemple sera celui d'un homme qui a mis en gage chez un usurier, par l'intermédiaire de deux courtières, contre 3 louis et 12 livres d'intérêt pour quatre mois, un habit qu'il a retiré usé avec “dans les poches des lettres de tendresse et un billet de 444 livres au profit d'un autre homme” et ce der-

nier, auquel il rend visite, lui confirme avoir loué l'habit aux deux femmes<sup>24</sup>. Courtier et courtières travaillent entre eux et en liaison avec d'autres prêteurs. Les rares livres de comptes trouvés en Angleterre<sup>25</sup>, comme en France<sup>26</sup>, montrent le quadrillage des quartiers par ces chaînes d'intermédiaires qui permettent, à haut prix, d'aider les populations à surmonter une crise comme à développer une petite activité.

Et c'est pourquoi, malgré ces excès, la position du prêteur de rue est ambivalente. Il vit du désespoir du petit peuple des artisans, des commerçants et des femmes qui cherche à vivre au jour le jour et, à ce titre, il est la bête noire des élites philanthropes. Mais, comme il est indispensable à la vie du quartier, il reçoit malgré tout une certaine gratitude de la communauté. Turgot les défend dans son *Mémoire sur les prêts d'argent*. S'il montre qu'il n'y a pas de taux d'intérêt plus fort que ceux pratiqués dans ces prêts « à la petite semaine », il ajoute que les clients ne s'en plaignent pas car, grâce à eux, ils peuvent exercer un petit commerce et en vivre. De fait, en prêtant aux femmes de la Halle chaque semaine l'écu qui leur permettra d'acheter quelques denrées à vendre, ces usuriers ont inventé le microcrédit solidaire. Louis Sébastien Mercier décrit dans son *Tableau de Paris* la scène où un usurier réunit soixante poissardes dans une salle dans laquelle il n'y a « qu'une mauvaise tapisserie, un grabat, trois chaises et un crucifix » et là, il leur demande d'être « solidaires l'une pour l'autre, et [de] jurer devant ce crucifix » qu'elle ne lui feront aucun tort, et qu'elles lui rendront fidèlement l'argent confié et les femmes alors « lèvent la main, et jurent d'étrangler celle qui ne serait pas fidèle au paiement<sup>27</sup> ».

Ce contexte permet de comprendre le grand débat qui agite l'Église dès la fin du moyen âge. Antonin de Florence (1389 – 1459) et Bernardin de Sienne (1380 – 1444), pour ne citer que les deux plus célèbres qui voient quotidiennement la population tomber dans les rets des usuriers, puisque interdire un besoin aussi fondamental que le crédit a pour seule conséquence de créer un marché noir, ont été au cœur d'un courant qui fit prôner l'institution de formes honnêtes de crédit aux pauvres qui soient distinctes du don ; ils sont les premiers à distinguer, dans la condamnation générale du crédit, prononcée par l'Église, un crédit vertueux destiné aux pauvres, comme ils sont les premiers à chercher à promouvoir une forme d'assistance autre que la charité<sup>28</sup>. Le prêt s'est vu paré d'un double avantage sur l'aumône : il est moralement plus conforme à la dignité de l'homme, car il l'aide à se relever ; il est plus efficace, car il est plus facile d'empêcher un homme de déchoir que de le relever et de le réinsérer quand il est déraciné. Derrière la remise en cause

<sup>24</sup> ARCHIVES DE LA BASTILLE, dossiers 11580, 11573, 10697, 11273.

<sup>25</sup> B. LEMIRE, *Petty Pawns and Informal Lending : Gender and the Transformation of Small-Scale Credit in England, Circa 1600-1800*, in *From Family Firms to Corporate Capitalism : Essay in Business and Industrial History in Honour of Peter Mathias*, éd. K. BRULAND, P. O'BRIEN, Oxford 1998 (Clarendon Press), pp. 112-138.

<sup>26</sup> ARCHIVES DE PARIS, *Dossiers de faillite*.

<sup>27</sup> L.S. MERCIER, *Tableau de Paris*, éd. J.-C. BONNET, I-II, Paris 1994 (Mercure de France), (édition originale publiée entre 1781 et 1789), tome 1 chap. CCXIX Prêteurs à la petite semaine.

<sup>28</sup> M. MOLLAT, *Les Pauvres*, cit., pp. 315-316 et 335-336. C. BRESNAHAN MENNING, *Loans and Favors, Kin and Clients : Cosimo de' Medici and the Monte di Pietà*, dans « Journal of Modern History », 61, 1989, pp. 487-511 ; M. CASSANDRO, *Gli ebrei e il prestito ebraico a Siena nel Cinquecento*, Milano 1979 ; G. TODESCHINI, *Ricchezza francescana. Dalla povertà volontaria alla società di mercato*, Bologne 2004 (Il Mulino).



du don comme seule forme d'échange social se profile une remise en cause de la culture économique aristocratique et, avec elle, de son pouvoir. Une fois apparu, ce courant de pensée n'a jamais cessé d'exister, plus ou moins minoritaire mais toujours présent. C'est ce même but qui anime les fondateurs des monts – de – piété dans l'Italie médiévale comme dans la Marseille de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle :

« *Le Mont – de – Piété, écrivent les administrateurs, a moins pour objet de soulager les pauvres que de garantir les citoyens de tomber dans la pauvreté* »<sup>29</sup>.

Toutefois, ces institutions de crédit ont été créées avec de grands décalages chronologiques : les premiers le sont dès le XV<sup>e</sup> siècle en Italie et en Espagne. Ils se multiplient dans ces deux terres aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et se répandent plus massivement, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, dans les autres pays, à l'exception de l'Angleterre qui attendra le XIX<sup>e</sup> siècle et privilégiera toujours l'initiative privée. La France a une attitude plus ambivalente puisque des créations assez précoces dans les provinces périphériques, qui en connaissaient déjà la tradition, contrastent avec une grande difficulté d'implantation ailleurs ; celui de Paris n'ouvrira que douze ans avant la Révolution<sup>30</sup>.

Ces décalages sont l'écho des luttes entre l'économie aristocratique du don et l'économie de marché. Leur compétition et leurs accommodements seront au cœur de ces journées. Ils sont encore présents aujourd'hui dans la réflexion et les projets pour combattre la pauvreté et c'est pourquoi, j'aimerais terminer cette présentation dans un dialogue avec le monde contemporain.

Aujourd'hui, la définition de la pauvreté est issue de la domination du paradigme économique puisqu'elle repose sur un indicateur monétaire, le seuil de pauvreté, qui définit le nombre de personnes qui vivent sous un certain niveau de revenus. En France, il est fixé à 60 % du revenu médian et il est réévalué chaque année pour tenir compte de l'inflation. Mais ces définitions oublient d'autres dimensions de l'homme et, en particulier, qu'il est un être social et que pouvoir vivre en société fait partie, avec se maintenir en vie, des fondements de la vie humaine. La pauvreté est également une perception de soi qui est culturellement construite : elle ne se mesure pas seulement en termes absolus mais aussi en relation avec le reste de la population. C'est ce que la notion de pauvres honteux de l'Europe moderne laissait déjà entendre.

<sup>29</sup> Mémoire envoyé au contrôleur général des Finances, 29 août 1760, cité par M. COUDURIE, *La Dette des collectivités publiques de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Du débat sur le prêt à intérêt au financement par l'emprunt*, Marseille 1974, p. 238.

<sup>30</sup> Entre 1471 et 1500, 16 monts-de-piété sont fondés en Emilie Romagne. Ceux du Sud de l'Italie se développent surtout à partir des années 1550. P.V. MENEGHIN, *I Monti di Pietà in Italia dal 1462 al 1562*, Vicenza 1986 (LIEF Edizioni), p. 33, P. AVALLONE, *The Credit upon Pledge in the Kingdom of Naples (16<sup>th</sup>-19<sup>th</sup> Centuries)*, communication au colloque *The Bank of the Poor. The credit upon pledge and the "Monti di Pietà" in the Mediterranean countries (XV<sup>th</sup>-XIX<sup>th</sup> Centuries*, Naples 24-25 sept 2004, pp. 1-28. M. FORNASARI, *Tra banchi pubblici e istituti di credito al consumo : i Monti di pietà nell'area emiliano-romagnola dal Seicento al Settecento*, dans *Poverta e innovazioni istituzionali in Italia del Medioevo ad oggi*, éd- par V. ZAMAGNI, Bulogne 2000 (Il Mulino), pp. 383-401 ; J. LOPEZ YEPES, *Historia Urgente de cajas de aborro y montes de Piedad en España*, Madrid 1973 (Confederacion española de cajas de ahorro), chap. 1. Pour une vue d'ensemble, voir L. FONTAINE, *L'économie morale*, cit., chap. VI.

Prendre en compte aujourd'hui la dimension sociale de la pauvreté, comme le faisait l'ancien régime, est neuf. Un prix Nobel d'économie, Amartya Sen, a souligné la relativité de la pauvreté selon les lieux : dans les pays riches, participer à la vie en collectivité suppose la possession d'un certain nombre de biens, comme un téléphone voire même un téléviseur ou, aux Etats – Unis, une voiture ; tous biens qui ne sont pas indispensables à la vie collective dans des pays plus pauvres. Dans cette analyse, ce ne sont pas les biens considérés pour eux – mêmes qui importent, mais les libertés qui résultent de la possession de ces biens, ce qu'ils nous permettent de faire<sup>31</sup>. Sen revendique d'ailleurs une filiation avec l'ancien régime et, en particulier, avec la pensée d'Adam Smith qui était très attentif à la dimension sociale de la pauvreté et à sortir l'individu des seuls besoins animaux car, pour lui, ce qui relève de la nécessité dans une société est lié non seulement au besoin d'assurer sa survie mais aussi à « toutes les choses dont les honnêtes gens, même de la dernière classe du peuple, ne sauraient déceimment manquer, selon les usages du pays. » Il cite l'exemple de la chemise qui, strictement parlant, n'est pas une chose nécessaire aux besoins de la vie puisque d'autres civilisations vivent très bien sans linge. Mais, ajoute – t – il, « aujourd'hui, dans presque toute l'Europe, un ouvrier à la journée, tant soit peu honnête, aurait honte de se montrer sans porter une chemise ; et un tel dénuement annoncerait en lui cet état de misère ignominieuse dans lequel on ne peut guère tomber que par la mauvaise conduite.<sup>32</sup>»

De fait, la perception que ceux que les catégories comptables désignent comme pauvres ont d'eux – mêmes, montre toute la difficulté et le poids de stigmatisation que ces classifications peuvent porter. C'est autour de ces interactions que Simmel a construit la catégorie de pauvre qu'il définit comme celui que la société estime devoir assister : c'est la relation d'assistance qui définit alors le pauvre<sup>33</sup>. Cette définition, qui oppose les pauvres dignes d'être assisté aux autres, les enferme dans un état qui sonne comme un échec. On comprend à cette aune qu'être reconnu pauvre puisse poser problème à nombre de ceux que la société catégorise ainsi au point de préférer refuser l'aide qui peut leur être apportée pour échapper à la stigmatisation.

Une étude récente sur les budgets des plus démunis dans un quartier pauvre de Metz dans l'Est de la France montre que tous les ménages savent calculer au plus juste et connaissent les prix des divers biens de chaque supermarché avec leurs moindres variations et pourtant, ils achètent volontairement certains biens dans des enseignes réputées plus chères pour bien montrer – et se montrer – qu'ils ne sont pas pauvres : c'est le prix qu'ils payent pour refuser la stigmatisation<sup>34</sup>. D'autres refusent l'offre d'aide des institutions de charité pour les mêmes motifs et cette attitude est récurrente partout où des études s'attachent aux stratégies des populations qualifiées de pauvres<sup>35</sup>.

---

<sup>31</sup> A. SEN, *Commodities and Capabilities*, New Dehli 1999 (Vedams eBooks).

<sup>32</sup> A. SMITH, *La richesse des nations*, 2, livre 5 chap. 2.

<sup>33</sup> G. SIMMEL, *Les Pauvres*, Paris 2005 [1908] (PUF).

<sup>34</sup> A. PERRIN-HEREDIA, *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires. Ethnographie économique d'une zone urbaine sensible*, Thèse de sociologie de l'université de Reims, 2010.

<sup>35</sup> S. SAARITSA, *Beneath Moral Economy: Informal Assistance in Early 20<sup>th</sup> century Finland*, Thèse d'histoire de l'IUE-Florence, 2008.

Un journaliste, William Vollmann, a récemment fait le tour du monde à la rencontre de la pauvreté<sup>36</sup>. A chaque être qui, selon nos critères, est incontestablement rangé parmi les pauvres, il a demandé de définir la pauvreté et de dire s'il se considérait comme tel. Sunee, la Thaïlandaise de religion bouddhique, lui a expliqué que les existences antérieures déterminaient l'actuelle. Certes, elle a conscience, comme les autres femmes de ménage qui travaillent avec elle, que les femmes sont plus pauvres que les hommes parce qu'elles ne peuvent pas travailler aussi dur qu'eux, mais pour toutes, le destin reste le grand responsable. Et quand il a demandé à Wan, qui a quitté à vingt ans le Nord – Est de la Thaïlande pour trouver du travail à Bangkok et qui, trois ans plus tard, mendie quand elle n'est pas trop faible, pourquoi certaines personnes sont riches et d'autres pauvres, elle lui a dit sombrement qu'elle se trouve riche. Au Yémen, dans un village de pêcheurs de thon, les hommes, les jeunes comme les moins jeunes, ont répondu qu'Allah donne et reprend. Au Japon, deux chômeurs ont expliqué qu'ils sont pauvres parce qu'il n'ont pas de travail et une enquête<sup>37</sup> à Tokyo auprès des SDF montre que les hommes, comme les femmes, ont le sentiment qu'ils sont responsables de leur déchéance, qu'elle leur est imposée par le destin ou par un mauvais karma ; ils vivent des rebuts de la société ordinaire, ne demandant rien à personne et refusent la pitié. En revanche, en Amérique latine, comme en Europe, c'est le capitalisme qui est perçu comme le grand responsable de la pauvreté.

Ce détour par d'autres sociétés met au jour combien la perception de soi en pauvre est tributaire des économies politiques dans lesquelles les gens vivent, des cultures et des religions dans lesquelles ils baignent. Ce dialogue permet, en retour, de mieux faire ressortir les caractéristiques particulières de l'économie politique de l'Europe aristocratique, des valeurs qu'elle porte et des tensions qui les font évoluer. La création, comme l'acceptation, l'utilisation et le financement des institutions que nous allons étudier cette semaine s'enracinent dans ces valeurs antagonistes.

---

<sup>36</sup> W.T. VOLLMANN, *Pourquoi êtes-vous pauvres ?*, Arles 2008 (Actes Sud), [Poor People, 2007].

<sup>37</sup> PH. PONS, *Le Monde*, 10 giugno 2009.